

ça MEUHR'présente

L'Orignal déchaîné

Vol. 20 no 2 Mercredi 20 septembre 2006 lorignal@laurentienne.ca

LAMPS: une nouvelle association pour les étudiants à temps plein? Elle le souhaite du moins...

Serge Dupuis

En février 2006, ALPS est devenu LAMPS, soit l'*Association des étudiantes et des étudiants adultes et à temps partiel de la Laurentienne*, voulant ainsi désormais représenter les étudiants à temps partiel et les étudiants adultes. Ce qui crée du remous, c'est que LAMPS cherche maintenant à ranger de son côté les étudiants à TEMPS PLEIN ayant plus de 21 ans. Si LAMPS se voit accorder le droit de recruter des étudiants adultes, on pourrait voir surgir sous peu une course à trois avec l'AEF et la SGA. Pourquoi la menace est-elle réelle? Et bien, c'est une question d'argent.

Suite en page 12 et 13

TOUJOURS DU MÉCONTENTEMENT AVEC LE SERVICE DE LIBRAIRIE FOLLETT

Rien de nouveau cette année: Bon nombre de manuels ne sont pas encore entrés à la librairie alors qu'on termine la troisième semaine de la session. Il est commun d'entendre «il me manque des manuels pour deux de mes cours... je m'en vais commander chez Archambault car je ne peux plus attendre.» Les filées d'attente sont beaucoup moins longues qu'auparavant. Cela dit, il faut que les manuels soient entrés avant qu'on se mette en ligne pour faire un achat!

N'oubliez pas, ce lundi 25 septembre, de faire flotter votre drapeau franco-ontarien. Ce sera son 31e anniversaire. Longue vie et santé à tous les Franco-Ontariens!

L'université contemporaine: la chasse gardée des étudiantes?



De récents sondages le démontrent: les femmes composent désormais la majorité au sein des universités. D'ailleurs, à l'Université Laurentienne, il y a 63 étudiantes pour 37 étudiants. Les études supérieures s'apprêtent aussi à accueillir une majorité féminine d'ici peu. Y a-t-il moins d'hommes à l'université qu'autrefois ou y a-t-il beaucoup plus de femmes? L'hiver dernier, la rectrice nous demandait si les universités devait agir pour rehausser la participation masculine au sein des universités. Janelle Giroux lui a offert une réflexion assez percutante.

La Guerre des sexes... voilée par l'université!

Janelle Giroux

Directrice d'école, mathématicienne, avocate, ingénieure, fonctionnaire... Voilà des emplois qui vont à l'encontre de l'idéologie d'autrefois, voire qui sont absents du réseau sémantique féminin. De la prohibition à l'autorisation, d'une présence minoritaire à majoritaire, tel fut, en bref, le cheminement de l'accès des Canadiennes à l'université. Cheminement qui d'ailleurs est loin d'être stabilisé. Avant d'aborder le contexte actuel, un retour en arrière est nécessaire pour tenter d'expliquer cette évolution, véritable mutation.

À la fin du XIXe siècle, les changements économiques et sociaux favorisent l'émergence d'un mouvement de revendication féminin. Les possibilités d'emploi font que les femmes ne sont plus limitées à la vie domestique: enfin naît l'idée d'une carrière professionnelle. Dès le début du XXe siècle, un plus grand éventail de professions exigeant une formation universitaire est à la portée des femmes. Cependant, à cause des restrictions légales et même des incertitudes dont elles étaient victimes, les femmes ne plongeaient pas dans les études, tout comme un aveugle ne tente pas de prendre le volant d'ailleurs. Si certaines étudiantes ont risqué le coup, c'était peut-être pour démontrer la fausseté de l'hypothèse selon laquelle les femmes n'avaient pas les capacités intellectuelles nécessaires. Malgré cela, les

suite en page 13

DANS CE NUMÉRO...

L'Orignal déchaîné



L'Orignal déchaîné est le journal étudiant en français de l'Université Laurentienne. Il est le véhicule de l'opinion et de la créativité de tous ceux et celles qui veulent s'adresser à la communauté laurentienne en français.

L'Orignal déchaîné tire 1 000 copies par numéro. Il est monté à l'aide d'un ordinateur Macintosh G5 et est imprimé chez *Journal Printing*. Il est distribué gratuitement sur le campus de l'Université Laurentienne, au *Black Cat Too*, au *Village International*, au *Laughing Buddah* et au T*ownehouse Tavern* ainsi qu'à un nombre croissant d'abonné(e)s.

Les changements d'adresse et les demandes d'abonnement ainsi que tout exemplaire non distribué doivent se faire envoyer à l'adresse ci-dessous.

La responsabilité des opinions émises ainsi que la féminisation appartiennent à l'auteur de l'article. L'édition générale ainsi que le choix des titres et sous-titres sont réservés au Comité de rédaction. Les textes et les illustrations publiés dans *L'Orignal déchaîné* peuvent être reproduits avec mention obligatoire de la source.

Faites-nous parvenir vos commentaires et suggestions aux coordonnées ci-bas.



Le prochain numéro de l'Orignal déchaîné sortira des marais le mercredi 11 octobre 2006.

Sa date de tombée est le jeudi 5 octobre 2006.

Les Orignaux attendent ta collaboration !

Local 304, Centre étudiant
Université Laurentienne
Sudbury (Ontario) P3E 2C6

Téléphone :
(705) 675-4813
Télécopieur :
(705) 675-4876
Courriel :
lorignal@laurentienne.ca

Le U-Pass, c'est une bonne affaire

Songez-y avant de vous en prendre à l'AEF...

Depuis le printemps dernier, on entend parler du nouveau laissez-passer d'autobus à droite et à gauche. Plusieurs sont heureux mais ceux qui y sont opposés se font entendre haut et fort. Depuis le début de l'été et que l'entente a été signée avec la vile, l'AEF se fait harceler sans cesse comme si elle avait comploter contre les étudiants afin de leur imposer ce nouveau laissez-passer.

Mentionnons que ce sont 75% DES MEMBRES DE L'AEF QUI ONT DEMANDÉ QU'UN LAISSEZ-PASSER SOIT ENCHÂSSÉ À LEURS FRAIS ACCESSOIRES. On n'harcèle pas les compteurs de bulletins après une élection... pourquoi irait-on harceler l'administration de l'AEF au sujet d'une décision qui n'a pas été la leur?

L'AEF a montré beaucoup de vision en embarquant les étudiants francophones dans ce projet. (C'est plutôt la SGA qui a mené le dossier à terme mais donnons un peu de crédit à l'AEF tant qu'à faire...)

Les dirigeants du projet ont tenté de réduire le fardeau financier sur le dos de l'étudiant en lui proposant un moyen de transport plus économique et sous peu, plus efficace. Dorénavant, n'importe quel étudiant à temps plein peut se déplacer pendant l'année entière pour 135$ au lieu de 480$, soit une aubaine de 72%.

Ce laissez-passer sera utile même pour ceux qui se servent de leur voiture pour se rendre sur campus. Combien de fois avez-vous été chauffeur désigné ou avez-vous dû prendre le taxi pour rentrer chez vous après une soirée au cinéma ou au bar? Maintenant, n'importe quel étudiant pourra embarquer sur les nouvelles lignes de 1h15 pour rentrer chez lui. Même si ce n'est qu'à l'occasion, en prenant sur l'autobus cinq fois au lieu du taxi, on paie son laissez-passer et encore plus!

Comme le covoiturage, l'utilisation accrue du transport en commun dégagera la circulation intense sur la route, rendra les déplacements plus rapides, augmentera la fréquence des autobus et encouragera le développement de nouvelles lignes dans les banlieues et réduira de façon importante, le montant de pollution générée par le carburant.

Le transport en commun, c'est l'avenir. Réduire les émissions de CO2 est un objectif central afin de préserver l'équilibre de notre planète. Tous doivent «embarquer» dans ce projet afin qu'à long terme, l'utilisation du transport en commun soit une habitude inculquée en tous!

J'avoue que le service sudburois n'est pas superbe. Mais, peu à peu, grâce à des abonnements massifs comme celui qui débute cette année à l'UL, le réseau de transport se développera et s'améliorera. Plus il y aura d'usagers, plus le réseau sera commode. Malheureusement, à court terme, nous ne recueillerons pas le fruit de nos efforts. Au bout de l'année universitaire, le réseau aura amélioré très peu. Peut-être dans dix ans, ce sera commode de se servir de l'autobus.

Je comprends la frustration des étudiants qui ne sont pas desservis par le réseau. Si rien ne peut vous consoler, gardez à l'esprit que le nouveau laissez-passer n'est qu'un infime 2,8% de nos frais de scolarité. Vous saviez que les frais de scolarité avaient augmenté de 4,5% n'est-ce pas?

Scrutant les détails de votre facture de scolarité, vous remarquerez bon nombre de frais qui servent à financer des services dont plusieurs ne se serviront jamais. 50$ pour la construction d'un centre d'éducation physique qui ouvrira suite à ma graduation, 85,95$ envers des frais athlétiques... équipes pour lesquelles je ne jouerai jamais, 20$ envers un service de santé dont je ne connais pas l'emplacement, 9$ pour une collation des grades... et j'en passe.

Il est vrai que les frais s'accumulent alors que nos ressources financières évoluent dans le sens inverse. Cependant, personne ne s'oppose à ces frais qui sont inutiles pour tellement de gens. Personne, non plus, n'a fait de commentaire au sujet de la scolarité qui a augmenté de 200$ cette année!

Une augmentation de 1000$ d'ici quatre ans pour une éducation sans qu'on nous donne de boni quelconque... puis, pas un chat n'en parle! Mais 135$ pour un nouveau service et tout le monde se plaint? À mon avis, ça ne va pas.

Les étudiants et les parents (qui paient souvent les frais) ne devraient pas s'en prendre à l'AEF ... mais plutôt au gouvernement qui est en train de commettre le vrai crime, en rendant l'éducation universitaire inabordable. À la fin des années 1970, ma mère gagnait des salaires de 8$ à 12$ l'heure lorsqu'elle était étudiante et ses frais de scolarité annuels étaient de 700$! Trente ans plus tard, les salaires des étudiants sont les mêmes, mais les frais de scolarité se sont multipliés par huit!

Pensez-y deux fois avant d'aller engueuler l'AEF. La Fédération canadienne des étudiantes et des étudiants (FCÉÉ) veut indiquer son désaccord auprès du gouvernement, considérant comme dernier recours une grève en février. Appuyons-les car leurs tentatives risquent de nous mener bien plus loin.

Je suis entièrement d'accord que les frais de scolarité sont trop élevés. Prenons-nous en donc aux vrais coupables!

Le rédacteur en chef

«Laisser périr les laisser passer!»

Andréanne Aubin

Avec l'augmentation des frais de scolarité cette année, plusieurs étudiants de la Laurentienne sont soulagés de ne pas avoir à débourser 60$ par mois pour une passe d'autobus.

La plus grande plainte, venant de ceux qui peuvent se permettre une voiture ou qui demeurent à l'extérieur des lignes de service d'autobus est de devoir débourser les mêmes frais d'association étudiante (AEF et SGA) peu importe s'ils utilisent leur passe.

Une solution a été proposée sous la forme d'exemption pour environ 200 personnes pourvu qu'elles soient éligibles. Appartenir une voiture n'est pas une raison pour l'exemption des laissez passer mais être hors de la ligne de service l'est bien sûr.

Que veux-tu? On ne peut pas plaire à tout le monde!

Prenez l'exemple des étudiants appartenant à LAMPS ou, comme moi-même, à l'AÉÉS. On doit toujours débourser mensuellement 60$ afin d'embaruqer à bord des autobus.

Puisque cette injustice (oui j'affirme être biaisée) affecte mon porte-monnaie de façon directe, j'ai mené une enquête sur le raisonnement derrière l'exclusion de l'AÉÉS dans les négociations pour le «U Pass».



Patrick Imbeau, vice-président de l'AÉÉS et ancien vice-président de l'AEF m'a informé d'abord que «En tant qu'étudiant à la maîtrise qui se sert régulièrement de l'autobus, j'aimerais bien que le laissez passer soit inclu dans nos frais d'association. Cependant, compte tenu du grand pourcentage des étudiants à la maîtrise à temps partiel, à distance, ayant accès à une voiture ou étant hors de la ligne de service, la faisabilité de ce projet était irréelle.»

En fait, les étudiants de 2e et 3e cycles ne sont pas assez nombreux pour pouvoir considérer une entente semblable.

On estime qu'environ 500 étudiants effectuent leurs études supérieures. Parmi eux, 100 sont à distance, 150 sont qu'à temps partiel et des autres 350, bon nombre habitent sur campus et/ou appartiennent une voiture. Ceci dit, il serait impossible d'avoir une majorité pour passer le vote au référendum. De plus, afin de voter au référendum, les étudiants doivent être présents ce qui n'est pas possible pour plusieurs.

Alors pourquoi ne pas se joindre à l'AEF ou au SGA comme l'on a fait pour nos assurances de santé? La grande majorité d'étudiants, de 2e et 3e cycles opposeraient une augmentation des frais d'association car ils n'utiliseraient pas leur passe. De plus, il serait impossible de tous leur offrir une exemption car seulement 5$ des frais d'association par personne sous placés de côté pour permettre ces exemptions. Même si tous les 500 étudiants des cycles supérieurs se joignent à soit l'AEF ou au SGA, seulement une vingtaine d'exemptions seraient créées.

Pour ce qui est des rumeurs qui circulent, je vais tenter de les éclaircir.

Abordons premièrement l'accusation d'abus auprès des étudiants des cycles supérieurs, des professeurs et des employés de la Laurentienne. Tous ont accès à des cartes étudiantes afin de faire des prêts à la bibliothèque, de se payer de la bouffe et autres mais les conducteurs d'autobus ont la responsabilité de vérifier les cartes et de seulement accepter celles avec les logos de l'AEF et de l'SGA.

Mise en garde pour ceux qui trichent le système : au mois de janvier un nouveau système va être employé pour vérifier les cartes (la carte va devoir être «swiper» tout comme les passes mensuels d'autobus)!!!

La rumeur qui circule au sujet des étudiants des NOSM est vraie. Ces étudiants ont accès au laissez passer car ils appartiennent soit à l'AEF ou au SGA et doivent débourser des frais d'association. Cependant, déboursent-ils le même montant, soit 491,95$? N'oubliez pas que NOSM est un partenariat entre Lakehead et Laurentienne donc les frais demeurent-ils entièrement ici? J'ai posé cette question à Daniel Lalonde, vice-président politique de l'AEF qui à ce moment cherche toujours une réponse, étant incappable de repérer les contacts à la SGA ou à la NOSM. J'espère pouvoir la répondre sous peu.

Voilà donc ce qui en est avec les laissez passer. Certains s'écrient «Laisser périr les laisser passer!» tandis que d'autres déçoivent les conducteurs d'autobus, tentent d'altérer et même de fabriquer des cartes privées ou même d'échanger leur carte d'étudiant avec ceux pour qui le laissez passer est inutile.

Reste à voir comment le reste de l'année se déroulera!

Le changement climatique : conspiration ou fait scientifique?

Josée Lapalme

Un article dans le *Globe and Mail* au mois d'août m'a beaucoup intrigué. L'article intitulé «Mr Cool; Nuturing Doubt About Climate Change is Big Buisness » nous explique la mission de Tim Ball, un ancien cilmatologue de l'Université de Winnipeg. Nous connaissons tous le changement climatique comme un phénomène environnemental inquiétant et sommes au courant de son impact sérieux sur notre planète. Cependant, M. Ball affirme que le changement climatique n'est qu'une histoire fabriquée et qu'Environnement Canada aurait comme objectif de faire de la propagande dans le but d'effrayer les Canadiens... et de se faire de l'argent!



M. Ball voyage d'est en ouest au Canada afin d'animer des conférences mensuelles à ce sujet. Il soutient que le changement climatique n'est qu'un phénomène environnemental fictif. À l'aide de tableaux et de graphiques, il montre que les changements de températures ne représentent rien d'anormal. De plus, il fait un parallèle avec la crise du « Y2K », moment pendant lequel les gens ont craint une panne généralisée alors que rien ne s'est passé en fait de compte. En effet, M. Ball utilise, pour démontrer l'apparente normalité des changements climatiques, le même graphique qu'utilise Al Gore, ex-vice-président des USA, afin de prouver le contraire de ce qu'il démontre dans *An Inconvenient Truth*.

La grande majorité des gens ne savent pas que M. Ball, n'a pas publié d'articles dans des revues ou dans des journaux scientifiques depuis 14 ans. Ajoutons que ses présentations sont financées par des entreprises énergétiques pour faire du lobbying auprès des députés fédéraux et ses discours publics sont subventionnées par des fonds des champs pétroliers albertains. On pourrait présumer que certaines compagnies d'énergie se sentent menacées par les discours des écologistes qui urgent la population à se méfier des produits chimiques libérés et d'essayer de trouver des alternatives à la libération de ses mêmes produits. Cependant, je trouve détestable les démarches d'embaucher quelqu'un pour contredire la probabilité du changement climatique en vue d'assurer le seul profit.

Andrew Weaver de l'Université de Victoria est du même avis. «Ce que Ball fait n'a rien à faire avec la science mais tout à faire avec la politique.»

Selon les climatologues, le climat est un phénomène cyclique et donc, il y aurait plusieurs changements climatiques dû à des variables clés. D'après certains, on serait présentement dans une période de réchauffement. Une grande portion de la population craint que les produits chimiques libérés causeraient un réchauffement climatique permanent ou, comme le répand M. Ball, un changement cyclique tout à fait normal. Cependant, cet intellectuel oublie de mentionner qu'il existe une rupture dans l'ozone au-dessus de l'Antarctique. Elle est, en effet, la seule preuve qu'ont les scientistes des effets nuisibles de la libération des produits chimiques dans l'atmosphère.

Les scientistes ne peuvent pas prouver à 100% que les produits chimiques libérés sont à la source du réchauffement climatique, mais ils se posent encore beaucoup de questions. Toutefois, on est sûr que les produits chimiques n'ont pas d'effets positifs sur notre environnement. C'est donc pourquoi les écologistes nous pressent de s'éloigner de l'utilisation des produits chimiques libérés. Bref, la science continue d'explorer un problème évident, mais elle ne peut pas encore prédire toutes les conséquences à long terme. Ainsi, réduire la grande complexité qu'est le changement climatique, à un argument simpliste de conspiration, comme le fait M. Ball, demeure une stratégie peu intéressante.

Nous vivons dans une société d'information et de communication. Cependant, pas toute l'information est nécessairement bonne ou utile. (Ce qui me surprend le plus, c'est ce phénomène chez la majorité des individus d'accepter et d'emblée, sans critique, des arguments simplistes et

SUITE EN PAGE 14

Ça vous stresse l'exode des jeunes? Prouvez-le!



Sophie Blais

Plusieurs jeunes quittent le Nord de l'Ontario vers les grands centres du Sud ou encore vers l'Ouest du Canada. Il est dit que ce phénomène, communément appelé l'exode rural, est une préoccupation première des communautés Nord ontariennes. Des communautés qui, année après année, perdent une partie de leur population, ou plutôt une partie d'une relève de main d'oeuvre au profit de la grande ville.

Pourtant, après être allée porter mon 53e curriculum vitae pour un emploi cet été, je n'étais plus convaincue que l'exode rural était un problème si grand ou une inquiétude élevée. Pourtant, j'estimais posséder les qualifications parfaites que les employeurs rechercheraient: c'est-à-dire des études universitaires et la possibilité (non, la volonté !) de se faire payer salaire minimum !

L'avenir de ces petites communautés, victimes d'un déplacement lourd de population, est un sujet qui revient souvent. Un peu partout, il est question de programmes nouveaux instaurés pour contrer l'exode rural: à Kapuskasing, des cours sur l'industrie forestière au niveau secondaire pour inciter les jeunes à rester; à New Liskeard, des bourses d'études élevées offertes par les collèges techniques pour former des travailleurs spécialisés précisément pour cette région. Cette liste de programmes se continue et parfois même, elle inclut des plans assez farfelus : à Hearst, des cours de hockey, où le temps de glace équivaut à des jeunes fiers, divertis et qui retrouvent une place où il fait bon vivre ! (Évidemment, il faudra des années et des années d'tudes sociologiques pour savoir si le programme de hockey réussit à garder les jeunes dans le Nord.)

D'un côté, on affirme qu'il y a pénurie de main-d'uvre et que les jeunes sont essentiels à la survie de ces communautés. De l'autre, il y a continuité de réduction de travail chez les employeurs principaux.

Il y a néanmoins une contradiction dans les propos émis par ces communautés. D'un côté, on affirme qu'il y a pénurie de main-d'uvre et que les jeunes sont essentiels à la survie de ces communautés. De l'autre, il y a continuité de réduction de travail chez les employeurs principaux.

Chose certaine, les investissements significatifs vers d'autres secteurs économiques semblent à ce jour très minces. Sans un renouveau économique considérable, la place des jeunes dans ces communautés devient limitée. Des jeunes qui, ne désirent pas nécessairement à avoir à ce soucier, à chaque jour, de la stabilité économique de leur emploi en choisissant d'habiter ces villes.

L'appel est donc lancé. Comment allez-vous m'inciter à rester ?

NOUVEAUTÉ: Un guide pratique à l'annulation de programmes en français: l'exemple du dép. de biologie

Dans le dernier *Orignal*, Danielle Paquette, étudiante de 4e année en biologie option biomédicale, s'indignait contre le département de biologie qui n'offre qu'un cours en français vu que deux profs francophones ont pris leur sabbatique simultanément sans que le département embauche de remplaçants. Les étudiants francophones doivent ainsi passer à l'anglais bien qu'on leur promettait un bac ENTIÈREMENT en français lors de leur inscription. Nous nous sommes entretenus avec Joseph D Shorthouse, directeur du département de biologie afin d'en connaître davantage.



Éric Thériault et Serge Dupuis

Pourquoi annule-t-on des cours en français?

M. Shorthouse assure qu'il n'a jamais voulu annuler le programme de biologie en français mais plutôt qu'il n'avait pas de choix que d'offrir aux étudiants francophones des cours de 4e année en anglais. «Nous avons engagé plein de profs bilingues, mais c'est un défi de trouver un prof qui peut à la fois enseigner efficacement dans les deux langues et qui est qualifié. Par exemple, nous avons reçu des sous pour engager un nouveau prof francophone mais les demandes provenaient de gens non qualifiés. On est présentement à la recherche d'un parasitologue qui aurait à faire de la recherche ainsi que de l'enseignement.»

M. Shorthouse ajoute aussi que l'annulation de cours a lieu du côté anglophone aussi. (Il oublie cependant d'ajouter qu'il y a toujours assez de cours en anglais pour compléter son bac. On n'oserait jamais demander à un étudiant anglophone de prendre un cours en français.)

Le directeur estime que, afin d'éviter de tels scénarios, il faudrait que le vice-recteur aux Affaires francophones approuve du financement constant afin que tous les profs en sabbatique soient remplacés systématiquement. Il reconnaît que le fait de perdre des profs du côté français produit des vagues plus fréquentes vu que le personnel est d'un plus petit nombre.

«Ceci dit, il est difficile d'avoir bon nombre de profs francophones quand nous n'avons pas les étudiants. C'est une situation difficile, mais je pense qu'on fait de notre mieux. Ce que nous tentons de faire, avec peu de succès, est de créer un comité qui va organiser les sabbatiques à court terme et à long terme.»

C'est ridicule de ne pas utiliser un manuel dans la langue du cours s'il y en a un qui est disponible

Y aura-t-il une compensation?

Alors l'argent est là, mais le poste reste à combler… Vont-ils offrir une compensation à ces étudiants francophones qui pourraient éprouver des difficultés au niveau de la terminologie et de la communication des idées?

Prenons l'exemple d'un étudiant en sciences qui, il y a quelques années, avait subi une chute dans ses notes suite au transfert obligatoire à l'anglais en 4e année. Il risquait de perdre une bourse et son avenir dans le programme de pharmaceutique à Laval était menacé. Il a contesté sa chute de points, a demandé une compensation et il l'a obtenue gardant ainsi sa bourse. Le même cas pourrait-il se produire en biologie?

«Selon ma compréhension, les étudiants francophones qui prennent des cours en anglais sont capables de réussir sans qu'il y ait d'influence sur leurs notes. Si un étudiant m'approche et me dit qu'il est moins à l'aise en anglais, je le prends en considération lors de ma correction. Je suis étonné par la facilité de certains étudiants à remettre des travaux dans les deux langues. Cependant, je ne peux pas dire que j'ai compensé mes étudiants avec une marge de 3%... Si vous me demandez si je crois que ces étudiants ont souffert à cause de ceci, je dirais non.» M. Shorthouse ajoute que, de toute façon, «les étudiants ont le droit de soumettre leurs travaux en français, c'est leur droit dans cette institution!»

Il y a quelques années, un étudiant a demandé une compensation à ses points afin de maintenir ses bourses. Il l'a obtenu…

L'évolution du programme de Biologie et des cours en français

Le directeur du département de Biologie tient à préciser que le programme en français est relativement nouveau et en évolution constante. «Quand je suis arrivé ici à la Laurentienne en 1975, il n'y avait pas de programme de biologie en français. Depuis ce temps, je pense que nous avons fait un bon travail, mais nous sommes loin d'être satisfait avec le programme en français.»

Selon le vice-recteur aux Affaires francophones, Harley d'Entremont, le cas où un programme n'est plus en mesure d'offrir ses cours en français est exceptionnel. «De façon habituelle, nous ne remplaçons pas les profs en sabbatique car le financement nous manque. Cependant, dans les dernières années, nous avons commencé à le faire dans des cas urgents comme c'est le cas au département de Biologie. Malheureusement, le poste n'a pas été comblé encore.»

Le vice-recteur est d'avis qu'«il y a encore des accros» mais se réjouit que le nombre de profs francophones et de cours offerts en français au total est à la hausse. «Cette année, on a embauché une dizaine de nouveaux profs francophones. Entre 2004-2005 et 2006-2007, le nombre de profs francophones a augmenté de 121 à 147. Ceci dit, certains ne sont pas des postes de longue durée mais nous faisons des progrès significatifs.» Enfin, le vice-recteur ajoute qu'afin d'éviter des scénarios où des programmes ne peuvent plus offrir les cours nécessaires, «sans vouloir minimiser la situation, il faut le savoir plusieurs mois à l'avance afin de s'organiser». Il espère dans les années à venir de continuer à construire et à compléter des nouveaux programmes en français. «La demande est là, il ne nous reste que de trouver les profs.»

Des cours en français pas trop français

Cindy Carrier, une autre étudiante en 4e année de biologie biomédicale s'est plainte du fait que, non seulement les cours en français sont-ils rares, mais même lorsque le cours est offert en français, le prof est peut-être français mais… c'est à peu près tout.

«On nous enseigne en français, mais les Power Point et les manuels sont en anglais. On se rend en ligne pour télécharger nos notes, mais nos profs oublient de les afficher dans la section française du cours. C'est ridicule!»



M. Shorthouse, de son côté, se dit innocent dans cette affaire. «Ce serait bizarre de ne pas traduire ses notes et de ne pas prendre un livre en français s'il est disponible. Je ne connais pas sincèrement des membres de la Faculté qui présentent leurs notes (power point) en anglais dans une classe en français. Cela n'a pas de sens, mais si quelqu'un faisait une plainte, le bon sens me dirait que quelqu'un comme le doyen dirait que ce cours est en français donc le matériel doit l'être aussi. C'est ridicule de ne pas utiliser un manuel dans la langue du cours s'il y en a un qui est disponible. »

Adressez donc vos plaintes!

Le chef du département estime avoir reçu très peu de plaintes au sujet de la qualité du programme en français. Si les étudiants ont des plaintes, il suggère qu'ils parlent au prof en question et si c'est trop intimidant, de le faire auprès du directeur du programme. «Si le problème persiste, on peut aller voir le doyen, et si cela ne fonctionne pas le vice-recteur aux Affaires francophones M. Harley d'Entremont. Mais nous devons vraiment passer par la hiérarchie avant d'arriver au vice-recteur et, dans la majorité des cas, le problème peut se résoudre auprès du directeur du département.»

Enfin, M. Shorthouse estime que tous doivent se sentir à l'aise au sein du programme. «S'il y a des problèmes, j'aimerais bien que les étudiants viennent me voir. Et je vais faire du mieux que je peux pour assurer une bonne communication, c'est-à-dire avoir la présence d'un membre bilingue de la faculté pour m'aider dans la compréhension. Car personne ne devrait être inconfortable. Mais que veux-tu, je ne suis pas bilingue, j'aimerais bien l'être, mais je ne le suis pas. J'essaie fort d'accommoder les francophones.»

Nomination de Graham Fraser au poste de commissaire aux langues officielles

FCFA

La fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA) du Canada



accueille avec enthousiasme la nomination de Graham Fraser au titre de nouveau commissaire aux langues officielles. La FCFA juge que le Premier ministre Stephen Harper a fait un choix qui reflète l`importance du gouvernement accorde à la dualité linguistique du Canada.

« Monsieur Fraser a démontré maintes fois sa connaissance extensive des enjeux associés aux langues officielles, a déclaré le président de la FCFA, Jean Guy Rioux. Il possède une vision claire de ce que représente la dualité linguistique comme valeur fondamentale du Canada, et de la place qu`occupent les communautés francophones et acadiennes comme reflet de leur valeur. Nous avons hâte de travailler avec lui ».

La FCFA est confiante que Monsieur Fraser saura relever les défis reliés à l`avenir du régime des langues officielles au Canada, en particulier en ce qui a trait à la mise en oeuvre des modifications apportées à *La Loi sur les langues officielles* l`automne dernier. « Nous sommes certains que M. Fraser dirigera un commissariat fort, engagé et proactif, comme l'a fait Mme Adam », commente M. Rioux.

La FCFA en profite d`ailleurs pour souligner à nouveau l`excellent travail effectué par Dyane Adam durant ses sept années au Commissariat aux langues officielles. « au nom des communautés francophones et acadiennes, je tiens à la remercier chaleureusement pour sa passion, son engagement et sa vision », indique Jean Guy Rioux.

La FCFA du Canada est un organisme national qui regroupe les associations francophones porte paroles de neuf provinces et des trois territoires ainsi que neuf organismes nationaux. Elle a pour rôle de défendre et de promouvoir les droits et les intérêts des francophones à l`extérieur du Québec.

Vos cafés et beignes à prix réduit !

La TPS a baissé

Sophie Blais

Le Canada entamait, le 1er juillet dernier, un nouveau chapitre dans péripéties fiscales : la taxe sur les produits et services diminuait de 1% en passant de 7 % à 6 %. Cette réduction des taxes dès la première année au pouvoir des Conservateurs figurait sur la liste des priorités établies par le gouvernement Harper lors des dernières élections en janvier 2006.



Pour plusieurs politicologues, il s'agit là d'un mouvement hâtif de la part du nouveau gouvernement, où l'impact économique d'une telle diminution est mal calculé. Ces derniers avaient, d'ailleurs signalé avec ardeur leur mécontentement et leurs inquiétudes face à la diminution de la TPS pendant les élections. La décision du gouvernement fédéral à aller de l'avant avec sa décision initiale apparaît comme un choix fallacieux pour certains économistes du pays. Une étude vigilante de la diminution de la TPS sur l'économie est-elle méprisée au nom de promesses électorales ?

Pour les économistes plutôt alarmistes du choix des conservateurs, cette décision a eu lieu pour maintenir en place les électeurs et non pour en faire bénéficier l'économie.

La TPS est, depuis son introduction au début des années 1990, une taxe impopulaire auprès de l'électorat. Pour grand nombre de citoyens interrogés, la diminution des taxes est bien accueillie.

De prime abord, la réduction de la TPS apparaît infime comme action pour l'économie canadienne. En réalité, cette réduction équivaudra approximativement à une baisse annuelle de 4,5 milliards de dollars de la trésorerie nationale. Il reste maintenant à savoir si ce retranchement de revenu réduira la qualité ou le nombre des services offerts aux Canadiens et Canadiennes. Pour leur part, les Conservateurs maintiennent le point que le Canada est en mesure de réduire ses taxes et que les effets seront minces. Selon Harper, la réduction de la TPS permettra aux Canadiens et Canadienne d'économiser en bout de ligne.

Les libéraux, qui, rappelons-le, avaient médit cette promesse du parti conservateur tout au long de leur campagne électorale, semblent dissuadés par les propos du parti conservateur. Selon eux, les effets seront plus grands que prévu, et les Canadiens et Canadiennes en sortiront perdants. John McCallum, critique libéral en matière de finance, affirmait, toujours en juillet, que les libéraux allaient continuer à contrer cette question.

Les plans fiscaux des conservateurs ne s'arrêtent pas là. La réduction de la TPS de 6% à 5% est prévue dans les prochaines années.

SUITE DE «KÉBEC KÉBEC...»

la vieille ville! En effet, les touristes ont tendance à devenir tellement amourachés avec le charme du Vieux Québec qu'ils oublient de visiter le restant de la ville! Comment oublier certains attraits comme la Bibliothèque Gabrielle-Roy (350, rues Saint-Joseph Est)? Les installations y sont incroyables, vous offrant plusieurs services insolites, comme une *artothèque*, où l'on peut, accrochez-vous bien, emprunter de l'art! Oui, la ville de Québec est tellement grouillante de culture qu'on peut même y emprunter de l'art comme on emprunterait un livre.

Tant au Vieux Québec que dans le centre ville, les nombreuses églises et cathédrales sont, bien sûr, un patrimoine à visiter! Que vous soyez religieux ou non, l'architecture réussira quand même à vous élever l'âme par sa beauté inouïe!

Le musée de l'Amérique Française (2 côtes de la Fabrique) est un premier point d'intérêt pour tous; découvrez les particularités des populations francophones en Amérique du Nord (même les nôtres, en Ontario!). Leurs collections de l'ancienne Université Laval intrigueront l'oeil. Grâce aux tournées offertes, découvrez également les nuances entre les deux anciens régimes coloniaux.

Profitez surtout d'une visite au Musée de la Civilisation (85, rue Dalhousie), où, outre les expositions permanentes comme celle sur



l'histoire du Québec, vous pourrez en visiter des nouvelles, comme *l'Aventure* (du) *Cinéma* (québécois); paginez tantôt dans le cahier de notes de Charles Binamé provenant de son film sur Maurice Richard, tantôt grimacez dans le visage du mannequin utilisé comme la première victime dans Bon Cop, Bad Cop, ou bien visitez la chambre du personnage principale de C.R.A.Z.Y.!

À ne pas manquer: le parc-aquarium du Québec (1675, avenue des Hôtels)! Seule place au monde avec un morse de l'Atlantique partageant les locaux avec deux morses du Pacifique, cela crée une relation plutôt, *pacifique* (j'entends déjà les rires sarcastiques visés vers ma blague plate). Voyez des ours polaires, un poulpe géant, leur tunnel sous-marin où vous pouvez observer maintes espèces de poissons, et prenez la chance de toucher une étoile de mer ou un concombre de mer dans son bassin touche à tout!

N'oubliez surtout pas, peu importe où vous visitez, de vérifier s'ils offrent des tarifs pour étudiants. Plusieurs boutiques offrent également des escomptes pour jeunes voyageurs!

Bien entendu, toute visite à Québec ne serait pas complète sans un petit tout sur les Plaines d'Abraham, patrimoine national où a eu lieu la bataille définitive de la conquête britannique contre les Français. Tandis que le soleil se couchera sur les plaines, vous pourrez contempler un paysage des plus ahurissants!

Pour de plus amples renseignements, visitez ces sites excellents :

http://www.hihostels.ca/

http://www.allostop.com/

http://www.amigoexpress.com/

http://www.bonjourquebec.com/

Et ce n'est pas tout! Ne manquez pas la chronique de l'étrange de ce mois-ci!



La Vue de mon Barstool



Sébastien Perth

Ché pas si y'a ben du monde qui sont au courant mais y'a une course politique qui se passe comme c'est là. C'est rien de ben sérieux, so sentez vous pas trop mal si vous savez pas de quoi j'parle. La course que j'parle c'est celle pour être leader du parti Libéral. Mais là vous me dites, «who gives a shit» ben j'va vous dire pourquoi vous devriez «giver a shit». Dans la gang de 9 qui veulent être leader, j'va vous dire combien que leur première langue c'est l'francais: 1. Thats it! Juste 1 sur dix! Ca fait pitié en esti. Mais là vous dites «y doit avoir du monde qui parle francais pareil » pis vous auriez raison, y'a Michael Ignatieff, Bob Rae pis Scott Brison qui sont pas trop pire. Pis le reste, ben, y'essaillent mais c'est dûr de pas faire de grimace quand tu les entends, tu sais qui essaillent de parler français, mais ça sonne comme un soulon qui parle dans une canne de pringles.







Vous dites encore «so what?» approche un 'ti peu, j'va dire «what». Si tu check ça là, de nos 8 derniers premiers ministres, y'en a deux qui ont pas toughé plus que 3 mois, pis un qui a pas toughé un an. pis y'ont toutes une chose en commun, y parlaient français accompagnés d'une canne de pringles. Pas de bullshit, une petite recherche Google va t'el montrer.

68-79 Pierre Elliot Trudeau. Au-dessus de dix ans esti.

79-80 Joe «no chin» Clark

80-84 Pierre Elliot Trudeau. Tellement français qui a fait un «farewell tour».

Juin 84- Sept. 84 John Turner. Y'a même pas eu le temps de mettre son poster de Farrah Fawcett dans l'office du premier ministre pis a fallu qui sorte de là. Si y'aurait eu un kick sur Brigitte Bardeau, y'aurait peut-être apprit assez de français pour rester une couple de mois de plus au pouvoir.

84-93 Brian «c'est moi qui a le menton icitte» Mulroney. Avec un nom comme ça on assume pas qui parle français, mais en vérité y'en né au Québec, parle aussi bien le français que l'anglais, presque dix ans au pouvoir. Esti qu'on rock les français.

Juin 93-Nov. 93 Kim Campbell. C'est dur de blâmer son court séjour sur le fait qu'a parlait pas ben français, parce que elle a la vraiment fucké up, mais pareil. On va blâmer son uniliguisme pour sa courte durée au pouvoir.

93-03 Jean «pepper? I put it on my steak» Chrétien, ça c'est mon idole. Pas le meilleur anglais au monde, mais ça d'l'air à marcher. Y mérite le nickname «The Dude» après qui a dit «j'va avoir un joint dans une main pis l'argent pour ma contravention dans l'autre».

03-06 Paul Martin, imaginez si y aurait pas été capable de parler français, y aurait perdu l'pouvoir après 2-3 mois, pas 3 ans! Y devrait se compter chanceux.

06-? Stephen Harper. Ben….c'est dur de dire quechose de drôle à propos de lui, y'er déjà une joke.

Ma suggestion pour les libéraux est simple, élisez quelqu'un de français, pis laissez Harper s'auto-détruire, pas ben dûr, l'ouvrage est déjà faite pour vous autres.

Ranimer le débat constitutionnel au Canada : qu'avons-nous appris du passé?

Daniel Mayer

Le Parti Libéral du Canada (PLC) est à la recherche d'un nouveau chef qui pourra non seulement affronter l'équipe conservatrice de Stephan Harper aux Communes, mais surtout mener le parti vers la victoire aux prochaines élections. Dans cette course au leadership qui devra prendre fin cet automne, plusieurs dossiers politiques animent les discussions entre les divers concurrents, un de ceux-ci étant le fameux dossier constitutionnel.

Nous le savons tous, le rapatriement de la Constitution canadienne a eu lieu en 1982. Encore moins surprenant encore, le Québec a refusé de signer l'entente puisqu'elle jugeait ses intérêts spécifiques comme étant non reconnus. Malgré tout, la Cour Suprême du Canada a statué que le Québec devait respecter la nouvelle entente constitutionnelle même si elle ne l'appuyait pas. Depuis ce temps, le gouvernement fédéral a tenté à maintes reprises de formuler des additions à la Constitution canadienne pour que le Québec soit mutuellement inclus dans le tissage constitutionnel du pays.

L'Accord du lac Meech a été initialement présenté en 1987. La province du Québec soutenait vivement cinq clauses qui la concernaient : le Québec est reconnu comme société distincte à l'intérieur du Canada; le Québec obtient plus de liberté dans le domaine de l'immigration; le Québec participe à la sélection des juges de la Cour suprême; le Québec a le droit de veto sur les projets constitutionnels à venir; et, en dernier lieu, le Québec a droit de se retirer, avec compensation financière, des programmes fédéraux touchant les compétences provinciales. Lorsque le projet entier fut présenté aux législatures provinciales pour l'approbation finale ce fut un échec à cause de la réticence de Terre Neuve et du Manitoba. À la législature, une autochtone du Manitoba, Elijah Harper, avait délibérément retardé le vote au-delà de la limite de temps établie pour la ratification de l'Accord du lac Meech. Le texte de l'Accord avait complètement négligé les intérêts des peuples autochtones au Canada, le focus ayant été dirigé principalement vers le Québec. En ce qui concerne Terre-Neuve, le vote a tout simplement été à l'encontre du projet.

Le Canada est-il prêt à envisager à une troisième reprise du débat constitutionnel?

Malgré la défaite en 1987, les politiciens sortent leur ferveur constitutionnelle encore une fois en 1992 en préparant un nouveau texte, l'Accord de Charlottetown. Les revendications du Québec y étaient encore, une clause d'auto gouvernance pour les autochtones avait été insérée, et finalement, une réforme du sénat était prévue. Cette fois-ci, les politiciens ont décidé de recourir à la population canadienne sur le sujet par voie référendaire. (En passant, cette pratique n'est pas institutionnalisée au Canada en ce qui concerne les modifications constitutionnelles, ce sont les législatures provinciales qui doivent se décider sur de tels projets. On peut donc se demander pourquoi les politiciens ont agi ainsi…) Le résultat a été négatif. Plusieurs analystes expliquent la défaite par une revendication austère de la population face au gouvernement de l'époque (conservateurs de Mulroney), d'autres affirment que le texte n'a pas été bien présenté au gens, faisant référence à sa complexité bien sûr. Quoi qu'il en soit, dans l'avenir, tout projet devra passer par la voie référendaire. Quoi qu'il en soit, depuis cet épisode, tout projet devra passer par voie référendaire. Telle est la convention maintenant. Et la valeur d'une telle convention dans le système parlementaire de descendance britannique s'avère très importante… Ce qui me porte au cœur du sujet de cet article.

Michael Ignatieff, candidat à la chefferie du PLC, propage l'urgence d'ouvrir à nouveau le débat constitutionnel afin de reconnaître le Québec comme société distincte à l'intérieur du Canada. Mais il faut sérieusement se poser la question: le Canada est-il prêt à envisager à une troisième reprise du débat constitutionnel? Est-ce véritablement une urgence nationale d'entamer un processus de ratification qui pourrait aussi bien être voué à l'échec comme les autres tentatives dans le passé? Selon moi, le Canada est loin d'en être à cette étape. N'oublions pas que notre Constitution est encore jeune et nécessite une certaine maturité avant qu'elle puisse subir d'autres changements.

Suite en page 11

La planète bleue peut-elle souffrir d'une pénurie en eau?



Serge Dupuis

La planète Terre contient quelques 1,4 milliards de Km^3 cubes d'eau, mais seulement environ 45 000 Km^3 cubes de cette eau, soit 0,1%, est potable et renouvelable (c'est-à-dire s'insérant dans le cycle de l'eau) et accessible. La planète bleue recouverte d'eau à 70% a alors peu d'eau prête à consommer.

Si 1,1 milliards de personnes souffrant d'une pénurie, c'est bien en partie à cause de la disparité géographique de cette ressource. Par exemple, l'Amazonie possède 15% des réserves mondiales et seulement 0,3% de la population planétaire alors que l'Asie contient 30% des réserves mondiales mais 60% de la population. Les frontières politiques compliquent les choses vu que les cours d'eau ne suivent pas les courants politiques. Dans les pays ayant des ressources limitées, des conflits surgissent déjà vis-à-vis de cette question.

Afin d'atténuer la pénurie mondiale, certains ont prôné la commercialisation de l'eau canadienne. Cependant, cette solution serait utile uniquement pour les Américains qui, en fait, ont suffisamment d'eau pour subvenir à leurs besoins. Là, toutes activités confondues (industrielles, agricoles et domestiques), l'utilisation individuelle quotidienne s'élève à plus de 5000 litres, soit la plus importante utilisation au monde! Une simple réduction de 10% dans la consommation atténuerait le déficit.

Alors que la consommation est extrême aux États-Unis, 170 pays du monde consomment, par habitant, moins de 10% de ce que les Américains consomment. Et ce sont les pays qui se servent du moins de cette ressource qui connaissent la plus grande lacune. Toutefois, si le Canada décidait de vendre son eau, tous les pays sauf les États-Unis n'auraient pas les moyens de l'acheter. D'autres disent qu'il faudrait plutôt donner de l'eau. Cependant, ne serions-nous qu'en train de proposer une solution temporaire? Par ailleurs, le Canada n'a pas autant d'eau qu'il le croît car, revenant aux trois facteurs qui rendent la consommation possible, seulement 3% ou 4% de notre eau est à la fois potable, renouvelable et accessible.

Sans se vautrer dans la commercialisation de notre eau, il reste plusieurs solutions partielles. Premièrement, nous devons réduire l'utilisation individuelle quotidienne qui s'élève à plus de 4 300 litres. La rénovation de la tuyauterie municipale, présentement inefficace et contenant plusieurs fuites, pourrait aussi réduire le gaspillage jusqu'à 45%. Par ailleurs, les villes pourraient attribuer une limite de consommation mensuelle par foyer en installant des compteurs qui permettraient les gens de planifier leur utilisation. Après tout, nous imposons une limite pour les ordures et les téléphones mobiles...

Le développement technologique présente aussi des solutions partielles. En Jordanie, des chercheurs ont développé un système de filtration qui permet le traitement à domicile des eaux grises, c'est-à-dire l'eau des éviers et des douches, pour irriguer les potagers. Ce système peu dispendieux a permis des économies de consommation entre 10% et 44%. À Tokyo, des chercheurs ont développé un système de bassins sur les toits qui capte l'eau pluviale afin qu'elle serve à tout autre usage que la consommation.

Il y a aussi le dessalement de l'eau de mer, environ 97% de l'eau planétaire se retrouve dans nos océans et elle est abondante ainsi qu'accessible. Malheureusement, la technologie demeure très dispendieuse et seule l'Arabie saoudite peut se le permettre. Il est clair que celui ou celle qui développera une technologie à la fois abordable et efficace fera fortune à la Bill Gates.

Les ressources mondiales sont suffisantes pour les besoins de la planète mais ils faut mieux les gérer. Malgré le surplus modeste en eau au Canada, ce n'est pas sa situation choyée au niveau des ressources qui l'oblige à participer davantage à la gestion plus efficace des ressources mais plutôt ses ressources financières et son savoir. «Le défi qui nous attend n'est rien d'autre que d'assurer la survie de l'humanité» comme l'a dit Mikhaïl Grbatchev.



Cet abrégé découle de la dissertation intitulée Une question de moyen et non de ressources: La pénurie en eau à l'échelle mondiale et la place du Canada dans sa rectification. *Cette dernière a remporté le premier prix d'excellence du Concours de rédaction de la rectrice 2005-2006.*

Destination : Kébec Kébec!



Joseph Gagné

Même le plus studieux des étudiants a hâte à la semaine de relâche au mois d'octobre. Alors, pourquoi ne pas en profiter pour faire un peu de voyage? Nous vous proposons donc une destination au sein de la belle province: la capitale même de Québec!

La ville de Québec vous offre une fresque historique des plus importantes au Canada. Non seulement est-ce le berceau de la francophonie nord-américaine, mais la gastronomie locale fera bercer de bonheur vos papilles gustatives!

Bien entendu, vous pouvez vous rendre à Québec de la façon qui vous convient. La ville est accessible par avion, par route, et par voie ferrée. Votre agent de Voyage Campus pourra facilement vous trouver des escomptes sur un billet, ou, vous pourriez vous trouver, de bouche à oreille, un tour avec quelqu'un qui s'y dirige.

Lieux où rester

Vous n'avez pas à dépenser une fortune pour rester à l'intérieur même des murs du Vieux Québec. Hostelling International (coin de Sainte-Anne et de Saint-Ursule) vous offre des prix modiques aussi bas que 34$, déjeuners inclus! Récemment rénovées, ces chambres offrent un lit pour dormir. On retrouve ici des salles de bains communes propices à la toilette, une salle de buanderie, une cafétéria, de l'accès l'Internet haute vitesse, et même un bar! Ce n'est pas pour rien que la succursale de Québec a gagné un prix de meilleur auberge de jeunesse en Amérique du Nord! Il s'agit aussi d'être un peu aventureux et d'aimer partager des histoires de voyage avec d'autres voyageurs provenant des quatre coins du globe. De plus, l'auberge offre des tournées de la ville et vous aide à avoir accès à diverses activités organisées dans la région. Comme déjà mentionnée, l'auberge se situe au coeur du Vieux Québec, alors vous serez à proximité de tout ce qu'il y a à voir à Québec! L'expérience à l'auberge, à elle seule, vaut la peine d'être vécue! Nous vous suggérons toutefois de réserver une place en avance, car les chambres se comblent rapidement vu la popularité des services de l'auberge.

Déplacements

Se déplacer n'est pas difficile. Le système d'autobus est très efficace, le coût par tour étant de 2,50$. Si vous décidiez de visiter autres villes que le Québec, nous vous suggérons fortement de faire appel aux services d'Allô Stop (665, rue St-Jean), une agence professionnelle qui s'occupe d'organiser un réseau de covoiturage. Le service y est excellent, et pour un léger frais pour aider à défrayer le coût de l'essence, vous vous retrouverez en route vers votre destination! Le service y est tellement bon, en fait, que l'Ontario a instauré une loi interdisant la présence d'Allô Stop dans notre propre province, suite au plaintes des compagnies d'autobus, qu'ils perdaient de la clientèle (oui, oui, dorénavant, le covoiturage organisé comme tel est interdit en Ontario! Pour vous plaindre, vous pouvez signer la pétition retrouvée sur le site d'Allô Stop qui sera acheminée à notre gouvernement provincial). Allô Stop est parfait pour les déplacements rapides entre les centres urbains importants.

Une autre agence semblable, pour les voyages planifiés un peu plus a l'avance, est Amigo Express. En gros, profitez des deux!

À visiter!

En visitant Québec, il ne faut pas oublier de sortir des murs de

SUITE EN PAGE 6

CONCOURS

Vous voulez gagner des billets pour assister au spectacle de

Les Trois Accords?

Rien de plus simple!
Répondez correctement à la question et courez la chance de gagner une paire de billets pour assister au spectacle le 29 septembre prochain!
Déposez votre réponse au bureau de l'Orignal déchaîné situé au SCE-304

Quel est le nom du plus récent album des Trois Accords?

Réponse : ______________________

Courriel: ______________________

Sur la ligne de départ de l'élection présidentielle française

Simon Romanet

Cette année la France change. C'est la fin d'un règne, peut-être la fin d'un cycle. Après douze années d'une présidence monotone, Jacques Chirac, l'actuel président de la République française, devrait passer le témoin



lors des prochaines élections présidentielles françaises.

Bien qu'il persiste à faire planer le doute sur sa possible candidature pour les élections présidentielles d'avril 2007, la sagesse de Monsieur le Président devrait le conduire sur le banc de touche de cette compétition.

Cependant si son discernement lui fait défaut, son âge, son bilan médiocre au terme de douze années de présidence et les nouveaux cadres arrogants de son parti politique devrait lui faire entendre raison.

Quoiqu'il en soit, cette année la France sera le théâtre d'une comédie bien connue de nos démocraties occidentales : la campagne électorale.

Manipulations médiatiques, coups bas, potins seront d'une façon certaine, les principaux ingrédients de cette comédie dramatique. La France berceau de la philosophie des lumières s'éloigne du rêve porté par celle-ci. En effet, le rêve d'un espace public dominé par la raison s'effondre d'une manière spectaculaire lors des campagnes électorales, où la classe politique envisage celle-ci comme une entreprise principalement marketing. Il est clair que lors de cet exercice politique, la forme a pris le dessus sur le fond. L'argument rationnel cède le plus souvent sa place à l'élégance du politicien devant les caméras des télévisions.

Nous sommes donc sur la ligne de départ d'une compétition qui devrait commencer dans les toutes prochaines semaines. Nombreux sont les hommes et femmes politiques français à afficher clairement leurs ambitions. Cependant qu'ils soient déclarés ou pas, ils ne sont aujourd'hui que des candidats potentiels, n'ayant pas



encore recueilli les 500 signatures d'élu nécessaire à la candidature.

Nous sommes donc sur la ligne de départ d'une compétition qui devrait commencer dans les toutes prochaines semaines. Nombreux sont les hommes et femmes politiques français à afficher clairement leurs ambitions. Cependant qu'ils soient déclarés ou pas, ils ne sont aujourd'hui que des candidats potentiels, n'ayant pas encore recueilli les 500 signatures d'élu nécessaire à la candidature.

La compétition s'annonce particulièrement délicate pour les deux formations majeures de la politique française. Du côté de l'UMP (le parti majoritaire de la droite), l'ogre politique Nicolas Sarkozy devrait être porter candidat par ses militants. Du côté du Parti Socialiste (le parti majoritaire de la gauche) rien n'est encore joué. Selon les récents sondages, Ségolène Royale semble être la plus proche de l'investiture socialiste. Cependant Dominique Strauss Kahn, Laurent Fabius, Jack Lang et Lionel Jospin, les autres ténors du PS sont loin d'avoir abandonné la partie.

Monsieur Layton, un «engagement international» vous est-il familier?

Daniel Mayer

Le congrès annuel de Nouveau parti démocratique (NPD) a eu lieu au début du mois de septembre. Lors de ce congrès, les délégués du pays ont pris une foulée de décisions qui affecteront la direction du parti dans l'avenir. Un des dossiers politiques qui a fait la une: la participation canadienne dans la guerre en Afghanistan. Largement en sa défaveur, les délégués ont appuyé une motion demandant le retrait immédiat des forces canadiennes. Bien entendu, le NPD ne forme pas le gouvernement à la Chambre des communes et la décision reste uniquement relative au parti, c'est-à-dire que les troupes resteront en Afghanistan. Par contre, cette motion de retrait pourrait avoir des répercussions à la Chambre des communes lorsque ses travaux recommenceront sous peu. Il se pourrait bien que le NPD demande un vote à ce sujet à la Chambre basse, mais cette demande devra être approuvée par les membres de cette même chambre.

Même si le NPD est le premier parti à se prononcer ainsi sur la question, les réticences envers la guerre en Afghanistan se font ressentir partout sur la scène politique canadienne. On estime que le parti libéral, celui qui a envoyé les troupes en Afghanistan, est fortement divisé à cet égard.

Le Canada fait partie de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), une organisation militaire qui a été créée à l'aube de la Guerre Froide afin de prévenir des attaques éventuelles perpétrées par l'ancienne Union soviétique. La Guerre Froide étant terminée, l'OTAN a dû réformer sa mission, qui demeure à ce jour le maintien de la sécurité internationale et la paix mondiale. Toutefois il s'agit d'une organisation figurant principalement dans la région de l'Atlantique Nord et de l'Amérique du Nord. Être membre de cette organisation rapporte beaucoup, forme même un grand coussin sécuritaire – comme le dénote l'article 5 du traité constitutif de l'organisation : «Les parties conviennent qu'une attaque armée contre l'une ou plusieurs d'entre elles survenant en Europe ou en Amérique du Nord sera considérée comme une attaque dirigée contre toutes les parties, […] si une telle attaque se produit, chacune d'elles, dans l'exercice du droit de légitime défense, individuelle ou collective, reconnu par l'article 51 de la Charte des Nations Unies,



assistera la partie ou les parties ainsi attaquées en prenant aussitôt, individuellement et d'accord avec les autres parties, telle action qu'elle jugera nécessaire, y compris l'emploi de la force armée […]». Il est donc bien entendu qu'une attaque contre une des parties engendrerait une coalition militaire contre l'agresseur.

Le 11 septembre 2001 ne fut pas une exception à l'article 5 du traité de l'OTAN, les Etats-Unis se sont faits attaquer par des terroristes d'origine afghane et supportés par le gouvernement taliban qui était en place à l'époque. Sous le droit international, l'OTAN a dû prendre action et le Canada, en tant que membre de cette organisation, a dû remplir ses obligations. Qu'un pays remplisse son devoir, voire ses obligations à titre de membre d'une organisation internationale n'est que naturel il me semble. Suivant cette analyse, certains se demanderont peut-être pourquoi le Canada n'est pas intervenu en Irak. Il faut se rappeler que l'intervention en Irak n'a pas été appuyée par une organisation internationale, elle a été faite exclusivement par les Etats-Unis et la «coalition des volontiers». Aussi, n'oublions surtout pas que l'Irak n'avait aucunement dirigé des attaques contre les Etats-Unis. Par contre, l'OTAN y est présent, à la demande du gouvernement irakien, afin d'entraîner les nouveaux corps policiers et surveiller d'autres travaux de reconstruction. Il ne s'agit donc pas d'une intervention militaire mais plutôt d'une force de soutien. Les membres de l'OTAN ont décidé d'intervenir en Afghanistan avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies (ONU), ce qui rend donc la mission en Afghanistan une intervention d'envergure internationale.

Tenant compte de cette analyse face à l'intervention militaire canadienne en Afghanistan, on doit se demander maintenant quel motif aurait pu faire voter les délégués du NPD à recommander le retrait immédiat des forces canadiennes en Afghanistan. Cela demeure un mystère, surtout lorsque les enjeux internationaux sont normalement toujours analysés et donc pris en compte. On pourrait bien se retirer de l'OTAN et ne plus devoir remplir ses obligations militaires en Afghanistan par exemple, mais ce faisant le Canada pourrait se retrouver sans appui international si jamais il était victime d'une attaque. Du moins c'est ce que la vision du NPD entraînerait.

Dossier de l'Insolite

Joseph Gagné

Ave, chers et chères compatriotes dans cette aventure qu'on appelle la vie étudiante! Dans ce numéro-ci, je vais me permettre de faire un peu le guide touristique. Sans doute avez-vous déjà lu mon article portant sur la magnifique ville de Québec. Alors, je vous offre un spécial double; frissonnez et appréciez, mais visitez svp!



Les visites fantômes du Québec

Vous aimez les histoires à vous faire friser les poils du cou? Vous aimez les recoins lugubres qui animent l'imaginaire? Vous êtes amateurs acharnés de l'insolite comme moi? Eh bien! Profitez de votre prochaine visite à Québec pour faire partie d'une tournée de la ville accompagnée d'un guide qui vous éclaircira sur l'histoire plus obscure et lugubre de la capital de la Belle Province. Pendaisons, meurtres, traîtrises, décès mystérieux, tous avec leur part de revenants vous attendent! Même, une de nos histoires préférées détient une place particulière au sein de la tournée : nulle autre que notre chère Marie-Josephte Corriveau, dit La Corriveau, meurtrière de maris et sorcière en herbe, qui a déjà été le sujet d'une de mes chroniques de l'an passé. Votre guide vous fera monter et descendre les côtes du Vieux Québec à la lueur d'une chandelle en vous faisant visiter les lieux de sombres antécédents. Oh, votre groupe partira initialement le sourire aux lèvres, en toute jovialité, mais bientôt, vous serez en train de tendre l'oreille pour faire certain que ce n'était pas un cri dans la nuit que vous veniez d'entendre, ou bien que c'était bien le vent dans les arbres et non la voix d'un revenant qui vous chuchotait dans l'oreille!

Pour de plus amples informations et pour réserver, visitez *www.fantomesdequebec.com*

Musée de cire du Québec

Que vous aimez ça, que vous trouvez ça surréaliste, ou même que vous trouvez cela dérangeant, personne n'est indifférent suite à la visite d'un musée de cire! Et quelle chance : Québec détient le seul musée de cire de la province. Situé au 22, rue Sainte-Anne, ce musée vous offre des dioramas contenant dans les environs de 75 figures. Politiciens, scientifiques, célébrités; bref, une panoplie de personnages tirés des derniers trois-cents ans d'histoire. Les expositions les plus remarquables sont celles dépeignant l'histoire du Québec; entre autres, la mort de Montcalme et de Wolfe, et un René Lévesque en chaire et en... cire! Une fière Québécoise n'hésite pas de nous décrire la collection de «merveilleuse». J'aime ça, le travail est super bien fait, je trouve ça bien, on dirait même pas que [les figures] sont fait en cire. Et ça représente nos ancêtres, c'est important les ancêtres, ils ont faits de belles choses pour nous.» Sa petite fille, elle, au contraire, avait peur des figures. Elle avait même sursauté croyant avoir vu la main d'une des figures bouger!

Eh bien, ne soyez pas de cire vous-même, et bougez vite pour visiter!

Dictionnaire franco-ontarien

France Nadeau

Nous, les Franco-Ontariens, sommes portés à parler notre propre français…. Pour ceux et celles qui ne sont pas habitués à notre «langage», notre français, peut sembler un peu étrange ou même « flyé ». C'est pour cela que je vous présente quelques expressions anglophones, traduites et écrites en pur franco-ontarien…

1. Excuse me! - Eille!
2. I don't believe it. - Ben wéyon don.
3. What's new? - Pis?
4. Check that out. - Gar'ça
5. Look at her. - Gar' la don
6. Look at him. - Gar' lé don
7. Do you believe me? - Tu m'cré-tu?
8. Do you think I care? - Quessé tu veux ksam fasse?
9. Only - Yinque
10. With that? - Aickssa?
11. Me and You. - Moé pis Toé.
12. I'm gonna yell at him. - M'a y parler dans l'casse.
13. I'm gonna beat him up. - M'a yarranger la face.
14. I'm gonna beat you up. - M'a t'en crisser n'volé.
15. You're kidding me! - Vadon chier!
16. It stinks. - Osti d'câlisse.
17. I was scared. - Jé eu a chienne.
18. Get out of there. - ôte toé d'la.
19. Get out of here. - Décâlisse d'icitte.
20. What are you doing? - Kessé tu fais?
21. I 'm spaced out. - Chu dans lune.
22. Right there. - Drette là
23. Don't go out of your way. - Bawde toé zem-pa.
24. Let's say. - Metons.
25. Can you believe it? - T'as-tu d'ja vu ça?
26. Move your ass! - Enweille!
27. It looks that way. - Ça d'lair à ça
28. I tell you. - Ch'te dis
29. I am so confused. - Ch'toute fourré
30. I am so tired. - J'cogne des clous
31. Look at that guy. - Chek moé-lé-don
32. A lot of trouble. - Un châr de marde
33. I'm in trouble – Chu dans marde
34. It's because. - S'tacose.
35. Anyway. - Entéka.
36. That's enough. - S'tasser
37. See you later. - Mo te woère t'alleur.
38. Relax! - Camme toué!
39. Damn! - Viarge!
40. She's crying. - A braille.
41. Make believe. - S'faire-à-craire.

* VIVE LE BILINGUISME!

Suite de «Ranimer le débat constitutionnel...»

Les tribunaux à travers le pays sont présentement préoccupées par l'interprétation de notre nouvelle Charte canadienne des droits et liberté, et, veuillez bien m'y croire sur ce point, les juges en ont plein leur casque! Imaginez pour un instant une charte qui protège vos droits fondamentaux dans un premier temps, et qu'elle se réserve le droit de vous les retirer dans un deuxième temps si c'est pour le bien de la communauté en général. Cela constitue en général notre Charte. Déchiqueter cela occupe bien assez les juges constitutionnels du pays, ils n'ont pas besoin d'interpréter les conséquences d'une clause constitutionnelle qui mentionnerait le Québec à titre d'une nation à l'intérieur du Canada. Non seulement les juges mettraient des heures incalculables à rendre des décisions à cet égard, le tout serait évidemment inutile surtout lorsqu'on considère que le Québec détient déjà une large indépendance dans plusieurs dossiers, notamment en immigration.



Peut-être que Monsieur Ignatieff essaie de solliciter des votes auprès des Québécois, ou peut-être que son intention constitutionnelle est sincère. Peu importe, le débat constitutionnel en ce qui concerne le Québec reste fermé après trois essais infructueux. Il ne faut tout de même pas négliger les intérêts des autres régions du Canada et aussi les autres dossiers politiques d'actualité, qui d'ailleurs s'avèrent bien plus importants que de nouvelles négociations constitutionnelles.

suite de «LAMPS souhaite une course à trois...»

L'histoire de l'Association

Créée en 1969, la *Extension Students General Association* (ESGA) qui devint plus tard ALPS s'est organisée afin de donner une voix aux étudiants à temps partiel qui, selon Gérard Lafrenière à l'époque chef de l'éducation permanente, n'avaient pas leur dire auprès de l'université. ESGA, ALPS et LAMPS ont toujours soutenu que l'éducation postsecondaire doit être accessible à tous; cela signifie que les frais de scolarité comme les frais accessoires doivent demeurer au minimum. C'est d'ailleurs une position qu'ils soutiennent encore aujourd'hui car leurs frais d'adhésion sont une fraction de ceux de l'AEF et de la SGA.

LAMPS offre des soirées sociales, des agendas, un salon avec des ordinateurs équipés avec Internet, de la représentation politique et bientôt une salle de jeux pour les enfants (ouverte du lundi au jeudi de 10h à 19h). Cette association met l'accent sur les étudiants adultes puisque ceux-ci sont majoritaires parmi les étudiants à temps partiel.

LAMPS souhaite une course à trois

«On souhaite créer une association pour des gens qui ont des buts différents de ceux des étudiants réguliers» comme l'explique Anne Mallet, vice-présidente de LAMPS. Richard Paquette, président, rappelle que l'objectif fondateur de cette association étudiante est d'«achaler l'administration au sujet de tout ce qu'ils font de mal que ce soit par la présence de LAMPS au Sénat ou dans les comités.»

LAMPS regroupe aujourd'hui environ 2 500 étudiants à temps partiel et demande à chacun 12$ de frais accessoires par tranche de trois crédits. Du côté de l'AEF et de la SGA, les frais sont de 49$ par tranche de trois crédits, soit plus de quatre fois les frais!

L'écart entre les services des deux associations est grande. Par exemple, les étudiants à temps plein déboursent des frais pour le Centre des femmes, CKLU, Pride LU, la banque alimentaire, le Centre étudiant, le Centre d'éducation physique, le régime des soins de santé, le journal étudiant (wink wink, tel que celui-ci) ainsi que le fort contesté laissez-passer d'autobus. Les étudiants à temps partiel, bien qu'ils jouissent de certains de ces services, ne les appuient pas financièrement.

Richard Paquette, président, estime que ça n'a pas de sens que les étudiants à temps partiel paient les frais complets d'un laissez-passer d'autobus (car leurs étudiants à distance ne viennent même pas sur campus) ou d'un plan de santé. Il paraît, du moins, que lorsqu'on est un étudiant à temps partiel, on a seulement besoin de notre santé à l'occasion.

Le changement de la mission

Richard Paquette explique que le Sénat a demandé que les étudiants à 21 crédits soient considérés à temps plein augmentant ainsi le nombre d'étudiants au sein de la SGA et de l'AEF. LAMPS a alors décidé de contrecarrer

suite à la prochaine page...

Prix de l'Université Laurentienne pour l'excellence en enseignement 2006-2007

Admissibilité

Afin de reconnaître le rendement **exceptionnel** en enseignement, l'Université Laurentienne a créé un Prix d'excellence en enseignement. Les membres permanent ou en voie de permanence à plein temps et pouvant être désignés pour recevoir le Prix s'ils ou elles :

- ont remporté du succès dans un ou plusieurs domaines de l'enseignement au cours des cinq dernières années ; et
- ont l'appui de plusieurs groupes, par exemple des étudiants et étudiantes, des collègues, des anciens et anciennes, et des cadres, plutôt que l'appui d'un seul groupe.

Les nominations demeurent confidentielles.

Critères

Bien que les membres du Comité de sélection soient libres de considérer divers aspects de l'enseignement et diverses sources de témoignages, le *Prix d'excellence en enseignement* n'est pas un simple concours de popularité. Les critères suivants seront considérés :

- être considéré ou considérée comme «exceptionnel/exceptionnelle», et non seulement «très bon/bonne» ;
- connaissance étendue du sujet ;
- préparation de cours ;
- communication efficace ;
- enthousiasme à l'égard du sujet ;
- aptitude à stimuler l'intérêt à l'égard du sujet ;
- encouragement de la participation étudiante ;
- aptitude à encourager et maintenir des normes élevées ;
- impartialité dans l'évaluation des étudiants et des étudiantes ;
- contribution à l'acquisition par les étudiants et étudiantes de connaissances ou au développement de leur faculté cognitive ;
- accessibilité aux étudiants et aux étudiantes en dehors de la classe ;
- développement de nouveaux cours ;
- développement de matériel pédagogique innovateur ;
- activités de recherche reliées à l'enseignement ;
- avoir incité les étudiants et les étudiantes à poursuivre des études avancées.

Procédures

- Les parrains ou marraines doivent obtenir le consentement écrit des candidats ou candidates afin d'aider à assembler un dossier **complet**.

- Le doyen de la faculté dont fait partie le membre du corps professoral ou trois (3) autres membres des corps professoral ou étudiant de tout département de l'Université Laurentienne peuvent soumettre des candidatures. Aucun membre ne peut poser sa propre candidature. Néanmoins, la candidate ou le candidat devrait être impliqué dans la préparation du dossier afin de bien répondre aux critères de sélection.

- La mise en candidature devrait comprendre deux parties :
  (1) une présentation de la candidate ou du candidat qui ne dépasse pas dix pages et
  (2) un dossier complet qui inclut la documentation à l'appui.

La présentation de la candidate ou du candidat doit contenir les renseignements nécessaires en vue de faire le point sur la candidature. La présentation doit résumer les raisons de la mise en candidature et doit référer à la documentation soumise à l'appui de cette nomination. (Voir Annexe A pour une description des éléments à inclure à la présentation de la candidate ou du candidat.)

L'avocat Gérard Guimond présentera un projet pour volontaires en Jamaïque

Henri Pallard

Gérard Guimond, un avocat de Sudbury, est le premier invité de la Délégation Droits et Démocratie à l'Université Laurentienne. Depuis 1994, Maître Guimond organise un à trois voyages pour des volontaires pour construire des petites maisons 12' x12' dans les quartiers pauvres de Kingston en Jamaïque.

Il fera sa présentation dans la **salle Brenda-Wallace de la bibliothèque J.N. Desmarais à 16h00 le jeudi 26 septembre 2006**. Il décrira comment son projet a commencé et se déroule, et comment y participer.

C'est par accident qu'il a pris la direction de ce projet. En 1994, il avait fait le travail juridique pour permettre aux étudiants et étudiantes d'aller à Kingston, Jamaïque lorsque le responsable du groupe a dû se retirer. Maître Guimond a pris la relève et depuis il organise un à trois voyages par année.

Pendant leur séjour en Jamaïque, les étudiants et étudiantes travaillent sur le projet de construction d'habitation, font la connaissance des gens de la localité et demeure à une auberge. Ils se conservent deux jours pour le tourisme et ont même l'occasion d'assister à un ou deux concerts de musique reggae. Mais ce voyage coûte environ 1 500 $ à chaque personne se portant volontaire.

La Délégation Droits et Démocratie à l'Université Laurentienne est l'antenne locale du Centre Droits et Démocratie de Montréal. La Délégation fournit l'occasion aux étudiants et étudiantes qui se préoccupent de la situation des droits de la personne et de la démocratie de se rencontrer, d'approfondir leur connaissance de ces sujets, et de faire quelque chose pour transformer la situation.

suite de «LAMPS souhaite une course à trois...»

cette décision. «Les membres de LAMPS peuvent devenir membres de la SGA et de l'AEF, mais le contraire n'est pas vrai. C'est ce qu'on veut changer. On cherche à ce que tous les étudiants adultes puissent faire partie de notre association.»

Anne Mallet espère cette année recueillir des plaintes et des pétitions afin de convaincre le Sénat de changer la règle qui dicte que les étudiants à temps plein n'ont d'autre choix que d'adhérer à l'AEF ou à la SGA. Ils espèrent que le changement aura lieu d'ici septembre prochain. «Même si tu es à temps plein et que tu ne veux pas te servir de services comme le gymnase ou le Centre étudiant, tu n'aurais pas à payer en faisant partie de notre association.»

Ont-ils l'intention de faire une course ouverte à trois pour les étudiants à temps plein? «C'est ce qu'on essaie» affirme Mme Mallet. M. Paquette a pour son dire qu'il devrait y avoir plusieurs associations étudiantes pour représenter tous les intérêts.

L'écart entre les frais pourrait encourager bon nombre d'étudiants du 1er cycle à quitter les forts de l'AEF et de la SGA vers LAMPS. Payer le quart des frais tout en jouissant de la majorité des services sur le dos des autres étudiants, n'est-ce pas alléchant?

Pourrait-on parler de mort de l'AEF et de coup accablant à la SGA? Les frais de ces associations pourraient ainsi augmenter vu le petit nombre d'étudiants qui débloqueraient volontairement les frais d'accès à tous les services. Ces services pourraient ainsi devenir inabordables pour les étudiants qui les veulent.

Devant la perspective qu'ils deviennent la plus grande association étudiante et qu'ils perdent leur mission en cours de route, LAMPS estime ne pas avoir froid aux yeux. «Notre premier objectif est de réduire les frais accessoires. Si plusieurs personnes s'adhéraient à notre association, on pourrait se permettre un service de garde pour les enfants», comme l'estime Mme Mallet.

Richard Paquette ajoute que «nos membres cognent à notre porte et nous demandent d'avoir accès à notre association alors nous entreprenons les démarches qu'ils nous demandent. Je n'ai pas de choix, en tant que président, que de suivre ce qu'ils me demandent.» Il tient à préciser aussi que «ce syndicat existe pour une raison et si c'est d'être l'enfant difficile de la famille, bien ce sera le cas.»

La course à trois selon l'AEF, Denis Mayer

Entre temps, du côté de l'administration, ni Denis Mayer, vice-recteur aux Affaires étudiantes, ni Gerry Labelle, le gérant des Services financiers, ni Ron Smith, Registrar de l'université ne se disent d'accord avec cette mesure.

Denis Mayer est d'avis que les étudiants devraient tous payer un frais universel par tranche de trois crédits. Ceci entraînerait une montée dans les frais des étudiants à temps partiel. Il ajoute, par ailleurs, que l'administration se préoccupe de deux éléments clés au sein des associations étudiantes : leur efficacité et une bonne gamme de services pour leurs étudiants.

Selon Daniel Lalonde, vice-président de l'AEF, «il est important que chaque association étudiante ait sa propre mission respective afin de ne pas faire une double représentation. Ainsi, on ne peut pas prétendre de représenter ceux qui sont déjà représentés. Finalement, puisque les frais de membriété de LAMPS sont beaucoup moins élevés que ceux des associations pour étudiants à temps plein, certains étudiants seraient plus portés à choisir LAMPS comme association lorsqu'ils ne recevront pas les bénéfices de tous les autres étudiants à temps plein (plan de santé, activités, passe d'autobus, services, etc.) Ceci dit, L'AEF prône une représentation équitable et une communication adéquate entre les différentes associations.»

Il y a là une polémique assez intéressante qui se développe entre l'administration qui cherche à enchâsser les étudiants à temps partiel à l'AEF et à la SGA et LAMPS qui cherche à élargir son mandat des étudiants à temps partiel mais aussi à tous les étudiants ayant plus de 21 ans. Reste à voir ce qui en découlera.

suite de «La guerre des sexes...»

se détachent difficilement de leurs rôles traditionnels d'épouse et de mère pour se tailler une nouvelle place, si petite soit-elle.

Durant la Deuxième Guerre mondiale, les femmes ont dû remplir certaines fonctions réservées aux hommes durant leur absence pour faire avancer l'économie. Ainsi, elles ont réussi à accomplir le travail des hommes, faisant ainsi preuve de leurs capacités intellectuelles et physiques. Cela aura servi d'amorce pour les années 1960 lorsque l'esprit revendicateur des femmes s'est prononcé et s'est traduit dans les faits.

À partir de cette période révolutionnaire, les femmes exigent la reconnaissance de l'égalité entre les sexes dans toutes les sphères de la société, y compris la scolarité, bien sûr. Aussi, les femmes ont moins d'enfants que dans le passé, ce qui leur permet de poursuivre plus sérieusement des études et d'entreprendre une carrière. Lentement, mais sûrement, la présence féminine devient partie intégrante des universités. En 1921, les femmes ne représentaient que 16 % des étudiants de premier cycle inscrits aux universités du Canada, taux qui s'élève à 35 % en 1960 et à 37 % en 1970. Dès 1988, les effectifs féminins dépassent les effectifs masculins, ce qui est encore le cas aujourd'hui. Mais les chiffres sont trompeurs… il ne faut pas oublier que les femmes ne sont majoritaires qu'au premier cycle, les cycles supérieurs étant, semble-t-il, réservés aux hommes. Qui plus est, la forte proportion féminine à l'université ne se traduit pas dans le monde du travail: les femmes se concentrent encore dans les carrières traditionnelles et ne sont certainement pas les premières à être promues.

Depuis une quarantaine d'années, la scolarisation s'est en effet développée à un rythme… *considérable* et non pas alarmante . N'empêche que certains sociologues et spécialistes d'éducation sont d'avis que l'introduction de la mixité à l'école est une explication possible. Mais si la mixité s'impose au début des années soixante, c'est pour des raisons économiques et non comme principe d'égalité entre les sexes. D'autres invoquent la plus forte présence de femmes enseignantes (ou le manque de modèles masculins) à l'école primaire, d'où la minorisation des hommes à l'université. D'accord. Sauf que seulement 50% des enseignants au Canada, vers les années 1870, étaient des hommes…

Pour Pierrette Bouchard, c'est simple. La présence prédominante des femmes à l'université n'est pas un mystère : elles travaillent davantage et réussissent mieux. Ayant maintenant un accès égal à l'éducation, elles ont investi l'université. Alors que certains considèrent développer une pédagogie adaptée spécialement pour les garçons, la professeure québécoise des sciences de l'éducation ne croit pas à l'effet causal du sexe; d'autres facteurs entrent en jeu.

Si la présence déséquilibrée des sexes s'avère problématique, la mobilisation filles–garçons l'est aussi, sinon plus. Car prendre une telle approche, c'est déclencher la guerre des sexes, ayant comme terrain de combat, l'université. S'attarder à la représentation égale des deux sexes à l'université n'est que preuve d'ignorance : quel est le but véritable? la réussite scolaire des filles? des garçons? Plutôt celle de tous les enfants. Plutôt UN monde meilleur.

Cet abrégé découle de sa dissertation portant sur l'équité des sexes qui lui a mérité le deuxième prix du Concours de

Postes à Combler!!!

L'AEF est à la recherche d'étudiants et d'étudiantes dynamiques pour combler les postes suivants au sein de son Conseil des Délégués:

- **Délégué aux médias francophones de l'Université Laurentienne**
- **Délégué aux étudiants autocthones**
- **Délégué aux étudiants lesbiens, gais, bisexuels, et transgenderistes**
- **Délégué aux minorités visibles**



Ceux et celles qui sont intéressés sont invités à remplir un formulaire de mise en candidature au bureau de l'AEF avant le **3 octobre.** Si deux personnes se présentent pour le même poste, une élection déterminera qui remplira ces fonctions.

- **Délégué aux étudiants de première année**

  Ceux et celles qui s'intéressent au poste de **Représentant des premières années** doivent fournir un CV ainsi que remplir le formulaire de mise en candidature.



VOX POP

La voix des étudiant(e)s de la Laurentienne

Que penses-tu du nouveau laissez-passer d'autobus?

Jean-Maxime Bourgoin et Josée Lapalme



Andrée Beauchamps

4e année, sciences médicales-légales et anthropologie

Je pense que c'est une bonne idée car je prends l'autobus. Mais, je comprends pourquoi ceux qui prennent une auto sont fâchés. Ça coûte cher avoir une voiture. En gros, le projet a passé au vote aux étudiants donc, ceux qui sont fâchés ont eu leur chance de se prononcer. Aussi, chez l'AEF, 75% des étudiants ont voté pour le laissez-passer, ça doit dire quelque chose au sujet de nous comme francophones. Peut-être qu'on est plus conscients de notre environnement?





Kurt Mispel-Beyer

1ère année, administration des sports

C'est excellent et c'est une très bonne idée. C'est la raison pourquoi je vais prendre l'autobus plus souvent dans le futur.



Kahdi Sylla

4e année, histoire et géo

Je suis tellement contente du laissez-passer car ça réduit la pollution. J'imagine que ça réglerait le problème de stationnement et d'embouteillages aussi. Donc, moins de voitures, plus de places. Financièrement, ça coûte moins cher et ça enlève le stress de devoir renouveler ma carte d'autobus à tous les mois.



Sébastien Perth

4e année, science politique

Je prends l'autobus maintenant qu'il y a le laissez-passer. Je vis près du terminus d'autobus donc ça me convient beaucoup.



Lynn Despatie

3e année, science politique

Je n'aime pas ça. C'est une bonne idée pour ceux qui prennent l'autobus. Mais, pour ceux qui paye le stationnement, c'est trop. Je demeure à Hanmer et puis le système d'autobus est inconvénient. Peut-être s'il y avait un système de rabais pour ceux qui doivent acheter une passe de stationnement.



Daniel Arsenault

4e année, science politique

C'est un projet mal organisé. C'est inconvénient pour les étudiants qui vivent à l'extérieur de la ville. Ils ont dit qu'ils amélioraient le système d'autobus pour qu'il passe plus fréquemment mais je ne vois aucune amélioration. Pour moi, l'autobus vient à chaque heure et demie! Les autobus ne sont pas une méthode de transportation fiable spécialement pour la grande majorité d'étudiants qui ont des emplois à temps partiels et doivent se rendre au travail à un temps spécifique. Aussi, soit l'AEF, le AGE ou la ville doit se faire des profits avec ce projet car pas tous les étudiants prennent l'autobus et ils payent quand même pour le laissez-passer. C'est injuste de faire du profit avec l'argent des étudiants.

LE TOP 10: LANGUES

Voici, en ordre décroissant, les langues les plus parlées au monde:

Langues	*Gens la parlant*
1. Mandarin (Chinois)	1 075 000 000
2. Anglais	514 000 000
3. Hindou	496 000 000
4. Espagnol	425 000 000
5. Russe	275 000 000
6. Arabe	256 000 000
7. Bengale	215 000 000
8. Portugais	194 000 000
9. Indonésien	176 000 000
10. Français	129 000 000

source: ASH, Russell. *The Top 10 of Everything, édition 2001*. Montréal, Reader's Digest Canada, 2000. 288 pages.

SUDOKU

Les grilles les plus populaires au monde

Pour compléter la grille, vous devez avoir les chiffres de 1 à 9 dans toutes les cases, à la fois verticalement et horizontalement. Bonne chance!

		4	2	1			8	9
	9			7	4	3		5
5								
			6				7	2
		3				8		
7	2				9			
								8
9		7	1	8			5	
8	3			9	2	4		

Suite de « Le changement climatique... »

réductionnistes qui appellent plus leur affect et leur peur des agences gouvernementales par le biais d'argument de conspiration.) C'est-à-dire, qu'ils absorbent tous ce qui leur est dicté sans même y penser deux fois.

À l'université, nos professeurs nous incitent continuellement de penser de façon critique. Peut-être que plus de gens devraient être à l'écoute de ce message. Même que je connais plusieurs étudiants universitaires qui n'ont même pas encore acquis cette habileté de penser de façon critique!

Quand nous sommes confrontés par une situation comme celle du réchauffement ou plutôt du changement climatique où il y a plusieurs différentes hypothèses de diverses sources, nous devons utiliser un raisonnement plus critique et se douter des arguments simplistes et politiquement motivés. Nous devons faire de la recherche pour essayer de comprendre le côté scientifique, en premier lieu, même s'il y a des trous et en comprenant le côté scientifique nous pouvons formuler nos propres déductions.

Pour écrire cet article, j'ai suivi ces étapes. J'ai lu l'article qui m'a intrigué, donc je suis allé faire de la recherche auprès de la communauté scientifique pour mieux comprendre. Une fois compris, j'ai conclu mes propres déductions au sujet du changement climatique qui sont celles-ci. Même si la communauté scientifique internationale n'a pas vraiment de preuve des conséquences climatiques à long terme, nous savons que ces produits chimiques sont nuisibles à l'environnement. Alors, il ne faut pas s'arrêter de prendre action même si on croit qu'il y a un manque d'information. Nous pouvons tous faire des simples actes dans nos vies quotidiennes pour aider l'environnement. Que ce soit, d'utiliser le transport commun, le covoiturage ou le recyclage. Que pouvez-vous faire pour réduire la libération des produits chimiques? Vaut mieux prévenir que guérir!

Sources: Montgomery, Charles. «Mr Cool; Nuturing Doubt About Climate Change is Big Buisness», Globe and Mail. 12 août 2006; Entrevue avec Lise-Aurore Lapalme, PhD, géographe.

Dans ce numéro, paru à l'automne 1992 durant la rentrée, Michel Bock, à l'époque rédacteur en chef, ridiculisait l'AEF qui avait décidé, cette année-là de faire de la publicité en anglais. Lers membres de l'AEF ne sont-ils pas tous francophones? Une chronique bien comique...

Pensée orignale:

"L'optimisme, c'est bon jusqu'à ce que tu commences à ignorer le mauvais côté des choses."

Guy Robichaud

Société canadienne des postes-Envoi de publications canadiennes
Contrat de vente numéro 86-Port de retour garanti



l'ORIGNAL DÉCHAÎNÉ

le journal des étudiants et étudiantes de l'Université Laurentienne

volume 6, numéro 1, le mercredi 23 septembre 1992

Une constitution, c'est pourtant sérieux

Welcome to the AEF

Ah!, quelle joie de se trouver de nouveau à la Laurentienne! Pour vous, les étudiant.e.s francophones de première année, l'expérience que vous entreprenez sera sans doute inoubliable. Et que dire de votre association étudiante qui a déployé tant d'efforts pour s'assurer que l'accueil que vous avez reçu soit digne des plus beaux éloges?

Michel Bock

Comment? Vous ne connaissez pas l'AEF, l'Association des étudiantes et étudiants francophones? Comment cela se peut-il? Ah, bon, je comprends! À en croire les pancartes affichées ici et là sur le campus de l'université, l'AEF serait soudainement devenue bilingue!

Argent ou idéal?

Eh oui! Malheureusement, c'est le triste sort d'une organisation qui se soucie plus de sa situation financière que de son mandat initial. Pour recruter le plus de membres possible, son conseil a cru bon de sacrifier un brin d'idéologie, et d'étaler un grand nombre d'affiches unilingues anglaises un peu partout pendant la semaine d'orientation.

Pourtant, l'article deux de la constitution de l'AEF ne porte pas à confusion: la langue officielle de l'AEF est le français; les procès verbaux, statuts, règlements et TOUT AUTRE DOCUMENT doivent être écrits en français, tandis que «toute documentation provenant des organismes francophones ou bilingues (n'est) officiellement reconnue que sous sa forme française.»

Débat constitutionnel

Les gestes posés par l'AEF seraient-ils anticonstitutionnels? À vous de décider. Mais le président de l'AEF, Marcel Rouleau, estime que la décision de faire de la publicité en anglais est tout à fait jusitfiable: «On n'essayait pas de suivre la constitution, dit-il. La constitution, c'est un guide. Chaque conseil a sa propre direction. Comme toute autre «business», on fonctionne avec de l'argent. En attirant des étudiants anglophones, on aura plus d'argent pour organiser des activités pour nos membres. De toute façon, seulement un quart de nos affiches étaient écrites en anglais.»

Déclaration un peu troublante, selon nous. Le but de toute constitution, comme vous le confirmera n'importe quel professeur de science politique, est de déterminer d'une façon claire et précise les devoirs et les obligations des dirigeants d'une organisation quelconque. Elle constitue véritablement la loi «suprême» de cette organisation. C'est beaucoup plus qu'un «guide», contrairement à ce que semble comprendre Monsieur Rouleau. Cette clause de notre constitution existe justement pour éviter des événements malheureux tel celui qui s'est produit lors de la semaine d'orientation.

Mais notre président nous assure que l'AEF ne deviendra pas bilingue pour autant. « De toute façon, explique-t-il, les francophones sont déjà bilingues. C'est normal de fonctionner en anglais, surtout à Sudbury.» Raison de plus, Monsieur Rouleau, de voir à ce que les quelques bastions francophones que nous avons à notre disposition demeurent à l'abri des intempéries du bilinguisme.

Dans le fond d'un tiroir...

Il maintient également que le but de cette campagne publicitaire était de faire de l'information auprès des anglophones, «pour leur montrer que l'AEF, c'est pas juste un club dans un tiroir.» Monsieur Rouleau, vous et votre conseil êtes appelés à réévaluer vos priorités. Vous devez savoir que la très grande majorité des personnes qui choisissent d'adhérer à l'AEF le font pour des raisons très particulières. Ils savent fort bien qu'une association dite bilingue comme la SGA ne saura défendre leurs intérêts avec la vigueur nécessaire. Ils ont donc recours à l'AEF. Mais, si vous me permettez l'expression plutôt dure, vous la prostituez, cette association, Monsieur Rouleau.

Un choix s'impose donc: celui de demeurer fidèle au mandat de l'AEF et de représenter ses membres comme il se doit, ou celui de faire de son compte de banque votre plus grande priorité, afin d'organiser des activités sociales qui, d'ailleurs, ne connaissent généralement que des succès modestes.

La décision est la vôtre à prendre, Monsieur le président. Qu'elle soit éclairée...

AEF UNIVERSITÉ LAURENTIENNE

Frosh Week
of l'Association des étudiantes
et étudiants francophones

Tuesday September 8th:

10:00am-12:00pm Pool tournament
Student Centre

12:00-1:30pm President's Barbecue
Soccer field by the Physical Education Building

1:30-5:00pm Game of "Flags"

Wednesday September 9th:

1:00-6:00pm Tennis tournament
Softball tournament
British bulldog tournament

Friday September 11th:

2:00-5:00pm Day at the beach
bring your guitars/shovels/buckets/sun-glasses/ etc...
Beach Volley-ball tournament
Tug of War
Sand Castle competition

5:00-8:00pm Corn Roast

8:00pm- Night under the stars

Affiche de l'AEF qui annonce les activités de la semaine d'orientation.

Dans ce numéro:

Mesdames et messieurs, je vous présente…

Les Sabots dorés de septembre

À partir de ce jour, je, Jean-Maxime Bourgoin, m'engage à vous dénicher les étoiles de la Laurentienne. Le principe est simple; j'accorde huit sabots dorés à quelque chose ou à quelqu'un qui s'est démarquer des autres ce mois-ci, et ce, uniquement dans le but de vous divertir. Sans plus tarder, voici les tous premiers Sabots dorés!



L'endroit…

que j'ai choisi pour cette édition c'est nul autre que la nouvelle résidence de l'Ouest. Les étudiants sont satisfaits des chambres et la construction achève. Je vous encourage à faire un tour à l'intérieur!



Le professeur…

que vous voyez sur la photo s'apprête à quitter le campus pour 10 mois. David Leadbeater, professeur en Science économique, prévoit visiter le Nouveau-Brunswick et les États-Unis durant son année sabbatique.



Les étudiants…

en vedette sont Andrew Wilcox, Ashley Strange et Karen Griffioen puisqu'ils se rencontrent à tous les vendredis sur campus pour jamer ensemble. Depuis qu'ils sont jeunes, ils ont une passion pour la musique. Lâchez pas!













Mais qu'est-ce que…

ce machin fait dans notre cour! Le pavé est pourtant complété… Je sais à quoi vous pensez, est-ce qu'ils auraient oubliés la clé dedans? Oubliez ça, j'ai déjà regardé pis y'a rien là… malheureusement!



Le problème…

c'est que les automobilistes ne sauront pas où stationner. Ça fait maintenant deux semaines que les parcomètres sont là. Si vous ne les voulez pas, je vais les prendre! Je suis sûr que je vais y trouver de quoi à faire!



L'événement…

du mois est sans aucun doute le concert du groupe Metric. Plus d'une centaine d'étudiants ont assistés à leur spectacle dans le Grand Salon le 7 septembre dernier. Quel spectacle!

